

## Génération sans tabac

C'est avec plaisir que l'Observatoire de la Santé du Hainaut (OSH) vous présente son bulletin annuel "Respirer". Ce cinquième numéro est consacré au thème : "Respirer en Hainaut... pour une génération sans tabac".

A cette occasion, nous aborderons la protection des jeunes face au tabac. Bien qu'une "dénormalisation" lente du tabagisme soit en marche dans notre société, la santé des Hainuyers est encore largement impactée par la nocivité du tabac.

L'OSH est un membre actif de l'Alliance Belge pour une société sans tabac qui au travers de son programme "Génération sans Tabac", souhaite transformer des lieux fréquentés par de nombreux enfants et jeunes en environnements sans tabac.

Nous ferons le point dans ce numéro sur les liens entre environnements et tabagisme et sur le programme pionnier "Génération sans Tabac". Ce sera aussi l'occasion de vous présenter le projet en cours du Domaine provincial du Bois d'Havré.

Bonne lecture !

Génération  
Sans  
Tabac



Ensemble,  
façonnons un  
avenir sans  
tabac

### Sommaire

2. Etat des lieux	2
3. Parole aux experts	3
4. Echos des professionnels	5
5. Actualités	8
6. Ressources	10

### Remerciements

Remerciements pour leur collaboration à la rédaction et à la relecture de ce bulletin.

- Helen Barthe-Batsalle, Geneviève Houioux, Christian Massot, Maria Milioto, Geneviève Pensis, Anne-Marie Vansnick, Romina Loria - Observatoire de la Santé du Hainaut
- Danielle van Kalmthout, Caroline Schlamme - Alliance pour une société sans tabac
- Suzanne Gabriels - Fondation contre le cancer
- Cristelle Masquillier - Administration communale de Chapelle-Lez-Herlaimont

**Lutter contre l'entrée dans le comportement tabagique et travailler à l'abandon du tabac, sont les leviers pour réduire le nombre de fumeurs.**

### 1. L'influence de l'environnement social

Dans sa dernière enquête auprès des jeunes<sup>1</sup>, l'OSH met en évidence que les jeunes évoluant dans un contexte social où les proches fument courent un risque plus élevé de commencer à fumer que ceux vivant dans un environnement "sans tabac".

Les jeunes dont un membre de la famille fume ont un risque plus élevé de devenir eux-mêmes fumeurs.

Les jeunes de 16 ans dont les parents et la fratrie sont non fumeurs ont un risque limité d'être fumeurs (environ 8 %). Par contre la fréquence du tabagisme (quotidien ou occasion) augmente à 17 % si le père fume, à 19 % si c'est la mère qui fume et atteint 25 % si un membre de la fratrie fume.

### 2. L'influence de l'environnement scolaire

L'école étant un lieu de vie central à cet âge. La présence de fumeurs dans son enceinte est un facteur d'influence dans l'acquisition de cette habitude.

Les jeunes peuvent en effet être passivement exposés à la fumée et peuvent être témoins du comportement de fumeurs adultes. Plus les jeunes avancent en âge, plus ils déclarent avoir vu du personnel ou d'autres jeunes fumer dans l'enceinte de leur école.

A 11 ans, 35 % ont vu un enseignant fumer à l'école. Cette proportion passe à 54 % pour les

jeunes de 16 ans.

Les éducateurs sont moins fréquemment vus en train de fumer à l'école (19 % pour les jeunes de 11 ans contre 33 % pour les jeunes de 16 ans).

### 3. La perception des environnements sans tabac extérieurs

Une très récente enquête de la Fondation contre le cancer (IPSOS Belgique, Enquête tabac 2019) a permis d'explorer la perception des Belges concernant les lieux où le tabac devrait être absent.

Fumeurs et non-fumeurs (anciens fumeurs et personnes n'ayant jamais fumé) ont pu ainsi exprimer leur souhait sur les environnements mentionnés.

L'opinion publique est majoritairement favorable à des espaces publics extérieurs sans tabac, notamment les aires de jeux pour enfants (90 %), les terrains de sports (86 %) et stades de football (77 %) ainsi que les parcs récréatifs (82 %).

Les fumeurs sont aussi largement favorables à ces espaces non-fumeurs. 74 % pour les aires de jeux, 69 % pour les terrains de sports, et 54 % pour les stades de football.

Enfin, dans cette même enquête, une très large majorité (93 %) est d'accord sur le principe consistant à défendre le droit des enfants à grandir dans des environnements sans tabac (c'est-à-dire sans fumée de tabac et à l'abri de la tentation de commencer).

1.Observatoire de la Santé du Hainaut – Santé en Hainaut n° 14, Regard sur la santé des jeunes, Bien-être à l'école en Hainaut, 2019

Danielle van Kalmthout est la coordinatrice de l'Alliance pour une société sans tabac.

Elle répond aux questions de Pierre Bizel de l'OSH.

## Alliance pour une société sans tabac

**Vous coordonnez l'Alliance belge pour une société sans tabac. Décrivez-nous cette organisation.**

C'est une structure qui a pris la suite de la Coalition contre le tabac et est née à l'initiative de la Fondation contre le Cancer et du Kom op tegen Kanker. D'autres organisations s'y sont rapidement ralliées comme la Ligue Cardiologique Belge, le Fonds des Affections Respiratoires (FARES), le Service d'Etude et de Prévention du Tabagisme (SEPT), le Gezinsbond, le Vlaams Instituut Gezond Leven, le Vlaamse Vereniging voor Respiratoire Gezondheidszorg en Tuberculosebestrijding (VRGT) et bien sûr l'Observatoire de la Santé du Hainaut.

Son objectif est double : au niveau politique l'Alliance plaide pour une société sans tabac auprès des décideurs, comme ce fut le cas avec le Memorandum "10 mesures pour une société sans tabac" où tous les partis politiques ont été sollicités pour leur soutien, et au niveau de l'aide à la société civile pour la création d'environnements sans tabac pour les jeunes et les enfants par le programme "Génération sans Tabac".

**Pourquoi le programme "Génération sans tabac" ?**

"Génération sans Tabac" a été lancé en 2018 par l'Alliance dans le but de créer une société sans tabac. Cette ambition demande d'une part, d'éviter l'apparition des nouveaux fumeurs, et l'on souhaite que chaque enfant né en Belgique à partir de 2019 puisse grandir dans un environnement sans tabac et ne commence pas à fumer, et d'autre part, nous souhaitons réduire le nombre de fumeurs en les encourageant à arrêter en les soutenant avec une aide efficace. Depuis, le programme peut déjà compter sur le soutien de plus de 70 organisations de la société civile.

Au travers de "Génération sans Tabac", l'Alliance souhaite, en collaboration avec les autorités, les organisations de la société civile, les entreprises privées, les particuliers... transformer des lieux fréquentés par de nombreux enfants et jeunes en environnements sans tabac. "Génération sans Tabac" vise à lutter contre une cause des inégalités sociales en matière de santé.

*Génération  
Sans  
Tabac*

En effet, le tabagisme est lié à un statut social défavorisé. Les populations ayant un faible niveau de formation et les personnes à plus faibles revenus sont plus fortement touchées que les personnes à revenus plus élevés. La consommation de tabac étant particulièrement nocive pour la santé, la différence de comportement tabagique entre les différents groupes socioéconomiques de la population se traduit par des écarts importants de morbidité et de mortalité.

De plus, ces différences de comportement tabagique se transmettent d'une génération à l'autre. L'environnement direct du jeune est un indicateur clé qui permet de prédire s'il fumera lui aussi. Si le père fume, le jeune présentera 2,15 fois plus de risques de fumer. Quand leurs deux parents fument, 25,1 % des jeunes fument au moins une fois par semaine. Si aucun des parents ne fume, à peine 5,8 % des jeunes fumeront.

En matière d'usage du tabac et de préjudice lié au tabac, les inégalités sociales de santé commencent avant la naissance et jouent un rôle pendant tout le cycle de vie : pendant l'enfance, quand on commence à fumer, quand on arrête et malheureusement lors du traitement des problèmes de santé causés par le tabac.

Il s'agit là de l'un des défis majeurs de toute politique antitabac : permettre aux personnes ayant un niveau de formation moins élevé et celles issues des groupes défavorisés de pouvoir arrêter de fumer et que leurs enfants ne commencent pas à fumer.

### **Pourquoi les enfants et les jeunes ?**

Parce que les enfants et les jeunes ont le droit de grandir et de jouer en pleine santé et cela inclut de le faire dans un environnement sans tabac. En effet, les enfants et les jeunes copient les comportements des adultes, et que le tabagisme en fait partie. Voir fumer fait fumer.

Cette campagne n'a pas pour but de stigmatiser les fumeurs ! Au contraire, nous conseillons

vivement à chaque commune, entreprises, club qui se lance pour une génération sans tabac, d'aider aussi les fumeurs et les orienter vers des aides existantes pour un sevrage. Nous savons que les fumeurs sont favorables à davantage d'espace sans tabac et nous les invitons donc à collaborer à "Génération sans Tabac". Nous avons besoin de leur aide pour éloigner nos enfants de cette dépendance.

Si les enfants et les jeunes voient d'autres jeunes ou adultes fumer, ce comportement leur semblera normal, voire banal et agréable. Ils penseront que fumer est probablement un élément de leur future vie d'adulte plutôt qu'une dépendance dont l'issue peut être mortelle.

### **Concrètement, sur le terrain, comment cette dénormalisation générale prend-elle forme ?**

Aujourd'hui encore, en de nombreux endroits fréquentés par les enfants et les jeunes, fumer est toujours autorisé. Aires de jeux, terrains de sports, plages, stades, parcs, sites hospitaliers, entrées d'écoles sont autant d'espaces où il est toujours possible de voir les adultes fumer. Nous pouvons inverser cette tendance en transformant autant de sites possibles en environnements sans tabac.

L'Alliance propose à toutes les associations, communes, écoles, clubs de sport... une aide méthodologique et des outils qui vont leur permettre d'évaluer les changements possibles, d'informer les usagers par une signalétique, de communiquer sur leur action, de labelliser leur structure et de les intégrer à un vaste réseau.

Toutes ces aides sont accessibles sur le site [www.generationssanstabac.be](http://www.generationssanstabac.be)  
N'hésitez pas !

### **Voyez-vous une société sans tabac à l'horizon 2030 ?**

J'ai confiance. 89 % des Belges soutiennent le droit des enfants à grandir sans tabac et une large majorité des fumeurs ne veulent pas, ou ne voudraient pas que leurs enfants fument.



BELGISCHE CARDIOLOGISCHE LIGA VZW



GEZOND LEVEN



VRGT

Santé

FARES

### 1. Quatre structures provinciales s'engagent. Le domaine provincial du Bois d'Havré bientôt sans tabac !

L'Observatoire de la santé du Hainaut, Hainaut Sports - Maison des Sports, l'école l'Orée du Bois et Hainaut Ingénierie Technique, sont des institutions provinciales implantées dans un vaste parc, lui-même entouré par le bois d'Havré. De nombreuses écoles avec leurs enseignants et des clubs sportifs le fréquentent quotidiennement. Le site reçoit aussi de nombreuses visites de professionnels et parents. Par la nature des institutions qui y sont installées et les visiteurs que le domaine accueille, c'est à l'évidence un lieu de santé, de sports, et de nature. Quoi donc de plus logique de proposer aux jeunes qui y sont présents, une alimentation équilibrée au mess, les meilleures conditions d'activités physiques et de les préserver du tabac ?

Dès le lancement de "Génération sans Tabac" en 2018, les Autorités provinciales ont voulu soutenir les initiatives de protection des enfants dans leurs institutions et se sont engagées au respect de la charte de l'Alliance pour promouvoir une première génération sans tabac dès 2019. Fort de cet engagement, le domaine du Bois d'Havré ne pouvait qu'être pionnier dans un projet de protection des jeunes afin que le tabac ne puisse pas être à leur vue sur le site.

Le projet, dans sa phase de préparation, a intégré une évaluation des lieux où les jeunes pouvaient voir fumer des adultes et un travail de coordination interinstitutionnelle afin de réduire le nombre de points fumeurs et d'aménager des espaces précis pour les fumeurs. Le domaine sera officiellement déclaré "Génération sans Tabac" en novembre 2020.



## 2. Pas de tabac au Centre national de football de Tubize

Frédéric Veraghaenne, Directeur du "Belgian football center" au Centre national de football de l'Union Royale Belge des Sociétés de Football Association (URBFSA) à Tubize témoigne.

"A la demande de la Fondation contre le cancer, l'Union belge a décidé de ne pas tolérer le tabac dans ce centre. A l'instar de ce qui se passe dans pas mal d'endroits, nous sommes très sensibles à la formation puisque nous avons, nous-mêmes ici, beaucoup de jeunes qui viennent faire du sport et pour nous l'absence de tabac est une donnée importante. Nous tenons à ce qu'ils puissent pratiquer leur sport dans les meilleures conditions et donc nous avons décidé que ce centre serait sans tabac. Avec l'aide des services concernés, nous avons mis cela en place aussi bien pour notre centre que pour le stade national quand l'équipe y joue.

Concrètement, plusieurs mesures ont été prises. La plus spectaculaire est l'affichage un peu partout dès que vous arrivez dans le centre, aux bords de chaque terrain, dans les endroits où se situe le public nous affichons le

fait que ce centre est sans tabac. Nous affichons également des messages d'aide, c'est-à-dire que des gens qui souhaiteraient de l'aide pour ne plus fumer peuvent y trouver les coordonnées, des informations pour avoir cette aide. Nous avons aussi décidé de communiquer verbalement c'est-à-dire que nous diffusons des messages que ce soit dans le stade ou ici, lors de chaque manifestation publique pour dire que le site est sans tabac. Enfin, nous avons créé des zones où les fumeurs pouvaient aller fumer sans déranger les autres.

Ces mesures sont très bien passées. En général, les personnes, passée la première surprise quand nous leur faisons une remarque, sont très contentes de savoir qu'ils peuvent ne plus fumer et surtout qu'ils peuvent faire la remarque à ceux qui fumeraient encore.

Les jeunes footballeurs admirent leurs héros, les Diables Rouges - ou les Red Flames pour le football féminin. Le fait que le Centre national de football de Tubize, où s'entraînent souvent nos héros nationaux du ballon rond, soit un environnement sans tabac est un grand pas en avant".

Voir <https://youtu.be/fqNPAqgF7ts>



Photo : 123RF.com

### 3. Mobilisation pour des environnements non-fumeurs à Chapelle-lez-Herlaimont.

Fort du slogan "Je préfère souffler des bulles au lieu de la fumée", 80 enfants d'une école communale de Chapelle-lez-Herlaimont ont soufflé des bulles le 28 mai 2019.

L'objectif était d'avoir une action symbolique à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac et de s'inscrire dans la démarche "Génération sans Tabac". Celle-ci vise notamment à rendre les terrains de jeux, accessibles aux plus jeunes, sans tabac visible. En effet, le PCS via sa charte "Manger-Bouger-Respirer" souhaiterait faire de l'aire de jeux "Rosa Parks" un site "Génération sans Tabac".

Les élus du Conseil communal des enfants ont aussi réalisé pendant l'été 2019 une capsule vidéo autour de la thématique du Respirer où ce projet a été valorisé de façon humoristique.

Enfin, Chapelle a célébré ce 13 novembre dernier les 30 ans de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. "Gé-

nération sans Tabac" et l'Observatoire de la Santé du Hainaut étaient présents et ont soutenu cet anniversaire avec le Conseil des enfants de Chapelle-lez-Herlaimont. La Maison des Jeunes avait invité les enfants de 5e et 6e primaires à s'exprimer avec créativité sur un thème fort : nous avons droit à un avenir sans tabac et voulons pouvoir jouer dans un environnement sans tabac !

Accompagnés d'un artiste graffiti, ils ont participé à un atelier afin de trouver des slogans et des visuels forts pour illustrer le droit de grandir, jouer et découvrir un monde sans tabac.

Droits de l'Enfant : l'avis des enfants compte !

#### Pour plus d'information

Cristelle Masquillier, Cheffe de projet du Plan de Cohésion Sociale, Administration Communale de Chapelle-Lez-Herlaimont  
Tél : 064 43 13 15.

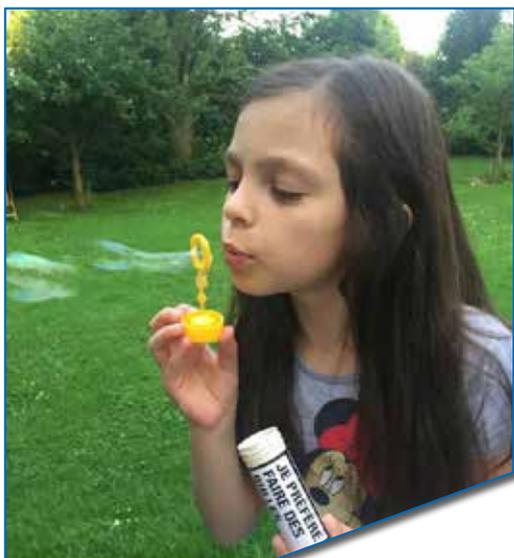


Photo : [www.generationssanstabac.be](http://www.generationssanstabac.be)

### La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant a célébré ses 30 ans le 20 novembre dernier avec "Génération sans Tabac"

Le 20 novembre 1989, à New York, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies adoptait la "Convention internationale relative aux droits de l'enfant" (CIDE). Un événement que commémore chaque année la Journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre. La convention, en son article 12, précise que les enfants et les jeunes ont le droit d'exprimer librement leur opinion et d'être entendus pour toute décision importante qui les concerne.

Plusieurs articles de la convention défendent le droit des enfants de grandir dans un environnement sans tabac — en particulier ceux consacrés au droit à la vie, à la survie et au développement (art. 6 de la CIDE) et au droit à la santé (art. 24 de la CIDE). Ces articles imposent aux gouvernements de protéger les enfants de la fumée du tabac et de veiller à ce que les jeunes ne commencent pas à fumer. Il est extrêmement important de protéger les enfants de la fumée du tabac, car ceux-ci sont particulièrement sensibles aux substances nocives contenues dans la fumée de



cigarette. Leur organisme est encore en développement, ce qui les prédispose davantage à contracter toutes sortes d'affections et de maladies, à tous les stades de leur croissance. Aujourd'hui encore, il reste malgré tout de nombreux endroits fréquentés par les enfants et les jeunes où la consommation de cigarettes est toujours tolérée.

Le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies indique, par le biais de recommandations concrètes dans plusieurs de ses Observations générales, qu'une politique anti-tabac s'inscrit dans la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant.

Le Comité déclare notamment que les gouvernements ont le devoir de protéger les enfants des effets néfastes du tabac, de la publicité et du marketing, et ont l'obligation de prendre des mesures pour réduire la consommation du tabac chez les enfants.

#### Stades et football sans tabac : un exemple

Depuis janvier 2017, il n'est plus permis de fumer lors des matchs organisés par l'URBSFA (Union Royale Belge des Sociétés de Football Association).

Il n'est donc plus possible de fumer au Stade roi Baudouin à Bruxelles ou dans d'autres stades quand les Diables Rouges jouent leurs matchs. Pour les matchs de "Pro Ligue", peu de règles, sauf quelques initiatives exceptionnelles. Si Bruges a interdit la cigarette dans les tribunes, ce n'est pas encore le cas du Standard par exemple.

**Le Cercle de Bruges** est aussi un pionnier dans ce domaine et considère que ses équipes de football et le club de supporters peuvent promouvoir un mode de vie sain chez les jeunes. D'autres grands stades comme le Barça, le Bayern ou Liverpool sont déjà sans tabac. Les joueurs de Bruges et le conseil d'administration du Cercle de Bruges demandent donc aux supporters de garder le stade sans fumée.

Par ailleurs, certains membres du **club de supporters 1895**, l'association officielle des supporters des **Diables Rouges**, ont suivi en 2019 une formation de la Fondation contre le Cancer et de l'asbl SEPT afin de conseiller aux fumeurs de ne pas allumer de cigarette dans les stades de football. Lors des cinq matchs à domicile de l'équipe nationale en vue de la Coupe d'Europe des Nations à venir, les volontaires ont fait le tour du Stade Roi Baudouin pour signaler les dangers du tabagisme.

L'objectif de créer des stades totalement non-fumeurs est cependant loin d'être atteint. L'année dernière, l'URBSFA et 1895 ont signé la charte "Génération sans Tabac" s'engageant ainsi dans la lutte pour une génération sans tabac.

## Trois hôpitaux à Bruxelles et en Wallonie

L'Hôpital Universitaire Des Enfants Reine Fabiola (HUDERF) à Bruxelles, le CHU UCL Namur (sites de Mont-Godinne, Dinant et Sainte-Elisabeth) et le CHU de Liège sont déjà prêts pour "Génération sans Tabac". Ils font figure de pionniers.



Création de services de tabacologie spécifiques, sensibilisation du personnel, installation d'abris extérieurs pour les fumeurs à distance des entrées, signalétique pour les visiteurs... y ont été les principales actions et transformations.

## Colfontaine sans tabac

La commune de Colfontaine, via son Service santé, développe de nombreux projets santé comme le projet Médibus, en collaboration avec Médecins du Monde, des projets Evras, la journée dépistage et santé "Mon capital santé je le gère", etc.

La commune s'est engagée par la signature de la Charte "Génération sans Tabac" à protéger les enfants et à des environnements sans tabac

Le Service santé est à l'initiative de Madame Martine Huart, Echevine de la Santé, du Plan de cohésion sociale, du bien-être animalier...

### Contact

Guillaume Pique, rue de l'Eglise 132,  
7340 Colfontaine  
065 656190  
service.sante.colfontaine@gmail.com

### 1. Vous gérez, ou participez à la gestion d'espaces extérieurs

(parcs, stades, aires de jeux et de loisirs, abords de bâtiments...), l'Alliance pour une société sans tabac et l'Observatoire de la santé du Hainaut sont à votre disposition via le programme "Génération sans Tabac" pour transformer les espaces où vivent des enfants et des jeunes en espaces sans tabac.

Sur [www.generationssanstabac.be](http://www.generationssanstabac.be), vous trouverez un plan d'action pratique pour vous aider à transformer votre site en un environnement sans tabac en 7 étapes.

Il existe également divers supports de communication que vous pouvez utiliser lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la première étape sur la voie d'un environnement sans tabac. Les différents supports, lettres types, affiches, brochures... sont disponibles sur [www.generationssanstabac.be](http://www.generationssanstabac.be)

Vous pourrez notamment vous engager en endossant la Charte pour une société sans tabac !

**2. Si dans votre activité professionnelle vous aidez ou encouragez des personnes dans leur processus d'arrêt tabagique**, vous pouvez éventuellement faire appel à des organismes spécialisés.

Les Centres d'Aide aux Fumeurs - CAF® sont coordonnés par le FARES. Ils proposent des consultations individuelles et éventuellement des réunions de soutien en groupe. Selon les CAF, l'équipe est composée d'un médecin, d'un tabacologue, d'un psychologue, d'un diététicien, d'un kinésithérapeute, d'un sophrologue.

La liste des CAF est disponible sur :

<http://repertoire.fares.be/> ou

<http://www.centresdaideauxfumeurs.be/>

Le médecin généraliste, par sa connaissance des patients, des différentes aides à l'arrêt et par ses propres compétences, est un interlocuteur idéal pour ceux et celles qui veulent arrêter de fumer.



Certains professionnels de la santé ont aussi suivi une formation interuniversitaire en tabacologie.

Vous pouvez obtenir la liste de ces praticiens auprès du FARES, auprès de Tabacstop ou sur le site internet <http://www.tabacologue.be>

### Principaux organismes ressources

Fonds des affections respiratoires asbl (FARES)  
rue de la Concorde 56 1050 Bruxelles  
Tél. : 02 512 29 36 - Fax : 02 512 32 73  
<http://www.fares.be>

Service d'Etudes et de Prévention du Tabagisme asbl (SEPT)  
rue des Arbalestriers 16 - 7000 Mons  
Tél. : 065 31 73 77  
<http://www.sept.be/>

Fondation contre le Cancer  
chaussée de Louvain 479 - 1030 Bruxelles  
Tél. : 02 736 99 99 - Fax : 02 734 92 50  
<http://www.cancer.be>

Si vous souhaitez participer et vous engager pour "Génération sans Tabac"...

## Charte de l'Alliance pour une Société sans Tabac

En tant qu'organisation signataire, nous souscrivons à la mission, à la vision, aux objectifs et à l'approche de l'Alliance pour une Société sans Tabac. Nous devenons partenaire de l'Alliance et nous engageons à œuvrer ensemble pour promouvoir une première Génération sans Tabac.

### Mission

Nous voulons une Société dans laquelle plus personne ne subit ni ne décède des conséquences du tabagisme et du tabagisme passif.

### Vision : une Génération sans tabac dès 2019

- \* Nous voulons protéger les enfants et les jeunes des risques liés au tabagisme.
- \* Nous visons une société dans laquelle fumer n'est plus la norme et ce, à tous les niveaux de la population.
- \* Nous désirons que chaque enfant, né à partir de 2019, puisse naître et grandir dans un environnement sans tabac.
- \* Nous souhaitons que plus aucun enfant, né dès 2019, ne commence à fumer. C'est ainsi que nous créerons la première génération sans tabac.
- \* Enfin, nous voulons que les personnes désireuses d'arrêter de fumer soient encore mieux aidées et soutenues.



Nom:  
Prénom:  
Fonction:  
Organisation:

Signature:

- L'organisation ..... signe la charte
- L'organisation sera présente à la conférence de presse du 28 mai à 11 heures
- L'organisation déclare ne pas avoir de lien avec l'industrie du tabac

Veillez renvoyer ces informations par e-mail à [info@generationsanstabac.be](mailto:info@generationsanstabac.be)

### Objectifs et approche

Notre objectif est d'unir nos forces pour contribuer à une Belgique sans tabac et améliorer la santé de la population.

### Notre approche s'appuie sur deux piliers qui se renforcent mutuellement :

1. Nous contribuons à réduire l'apparition de nouveaux fumeurs : d'une part, en permettant aux enfants de grandir sans tabac et, d'autre part, en protégeant les jeunes de la tentation de commencer à fumer.
2. Nous participons à la réduction du nombre de fumeurs en les encourageant et en leur proposant une aide et un soutien efficace en vue d'arrêter de fumer. Dans ce cadre, nous accordons une attention particulière à la réduction des inégalités sociales de santé entre les personnes de niveau d'instruction supérieur et les moins scolarisées, dont le tabac est une des principales causes.

### Stratégie

- \* Notre stratégie vise à « dénormaliser » le tabagisme en présence et à la vue des enfants et des jeunes.
- \* Nous voulons nous assurer que les enfants et les jeunes soient le moins possible en contact avec les produits du tabac et demandons aux fumeurs de ne pas fumer à leur vue ou en leur présence. En effet, voir quelqu'un fumer est devenu de plus en plus « normal ». Or, n'oublions pas qu'ils copient les comportements de leurs aînés. En d'autres termes : voir fumer fait fumer.
- \* C'est la raison pour laquelle une Société sans Tabac doit devenir la norme. De cette manière, les enfants et les jeunes résisteront davantage à la tentation, seront moins enclins à commencer à fumer et seront protégés des dangers du tabagisme passif.

Cette charte a été signée par les Autorités provinciales en 2018.

La Fondation contre le Cancer gère notamment le programme d'aide à l'arrêt en ligne **Tabacstop**.

Tabacstop est un service gratuit auquel vous pouvez vous adresser si vous désirez de l'aide pour arrêter de fumer.

Derrière le **0800 111 00**, une équipe de tabacologues professionnels est à l'écoute des fumeurs.

Tabacstop, c'est une équipe de **30 tabacologues** situés dans les trois régions de notre pays. Il s'agit de professionnels de la santé comme des médecins, des psychologues et des infirmiers détenteurs d'un diplôme complémentaire en tabacologie et aide au sevrage tabagique.

N'hésitez pas à les contacter. Un service téléphonique gratuit et anonyme est à votre disposition ainsi que des conseils personnalisés, une application gratuite, etc.

<https://www.tabacstop.be/>

<https://www.facebook.com/tabacstop>



**A venir :** La collection des bulletins - Manger•Bouger•Respirer - s'enrichira au premier semestre 2020 d'un prochain numéro sur le thème "Bouger en Hainaut".

A bientôt.



## Mieux vivre pour tous

### Observatoire de la Santé du Hainaut

Rue de Saint-Antoine, 1 - 7021 Havré - Belgique

+32 (0)65 87 96 79

 observatoire.sante@hainaut.be

 [www.facebook.com/hainaut.be](http://www.facebook.com/hainaut.be)

 observatoire\_sante\_hainaut

 <http://observatoiresante.hainaut.be>